

COMPTE RENDU de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du 13 janvier 2017

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	14
Nombre de membres qui ont pris part aux délibérations :	14

Présents : DUMONT Gérard - FAYARD Jean-François – FOURNEL Audrey - JURY Gilles - MATHIEU Marie-Thérèse – MENIS Alexandre - MONGEVILLE Christophe – MONTERYMARD-GRAS Florence – MOULIN Martine – RANCON Raphaël – RIFFARD David ROMEAS Frédéric - SAMUEL Béatrice – STACHOWICZ André

Absent excusé : MOULIN Emmanuel

Secrétaire : MATHIEU Marie-Thérèse

Compte rendu du conseil municipal du 2 décembre 2016

Monsieur le Maire fait lecture du compte rendu du dernier conseil municipal en date du 2 décembre 2016 et demande aux membres du Conseil de l'approuver.

Compte rendu approuvé à l'unanimité.

1^{ère} délibération : Dépenses d'investissement 2017 : autorisation du Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil municipal l'autorisation de régler les dépenses engagées sur 2016, soit :

- Salle multi activités	5 000,00 €
- Accessibilité voirie bâtiments	5 000,00 €
- Aménagement jardin public	3 500,00 €
- Mur du cimetière	6 500,00 €
- Carte communale	4 398,00 €
- Remplacement du photocopieur	3 000,00 €
- Voirie 2017	55 200,75 €

Demande approuvée à l'unanimité.

2^e délibération : Travaux d'investissement 2017 : demande de subventions

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal de déposer des dossiers de demandes de subventions au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et/ou du Contrat de Ruralité pour les projets suivants :

- Programme voirie 2017 (mise aux normes d'accessibilité des places PMR – Personnes à Mobilité Réduite),
- Aménagement du Bourg (création d'un parking avec aire de campings cars et aménagement de la place de la Mairie),
- Aménagement du jardin public,
- Renouvellement du tracteur,
- Lotissement communal et création de voirie (en cours d'étude).

Le plan de financement proposé de ces projets est le suivant :

- DETR,
- Région,
- Produit amendes de Police,
- Réserve parlementaire,
- Département,
- Fonds de concours Communauté de Communes du Pays de Montfaucon,
- Autofinancement communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Autorise Monsieur le Maire à présenter les dossiers de demandes de subventions au titre de la DETR pour un montant de 45 000 € (25 000 € sur le programme voirie 2017 et 20 000 € sur le renouvellement du tracteur) ;
- Demande l'inscription au programme DETR 2017 pour un montant de dépenses estimé à 160 570 € soit 192 684 € TTC (tracteur et voirie) ;
- Autorise Monsieur le Maire à présenter les dossiers de demandes de subventions au titre du Contrat de Ruralité dès connaissance des modalités de montage des dossiers.

Proposition approuvée à l'unanimité.

3^e délibération : Centre de gestion 43 : convention d'adhésion au service « Prévention »

Dans le cadre de l'application du Code du Travail dans la fonction publique, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal l'adhésion au service « Prévention » du Centre de gestion 43, pour un coût de 140 € par an. Ce service a, d'une part, une mission de conseil et de prévention et, d'autre part, une mission d'inspection (application des règles d'hygiène et de sécurité).

Proposition approuvée à l'unanimité.